

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Vos démarches plus simples et plus rapides

Simplifiez-vous la vie ! Les nouvelles bornes multiservices installées dans les accueils de la CPAM de la Loire-Atlantique vous permettent d'accéder rapidement et simplement à de nombreux services de l'Assurance Maladie :

- > mise à jour de votre carte Vitale,
- > consultation de vos remboursements,
- > impression de votre attestation de droits, de votre attestation d'indemnités journalières et de formulaires vierges,
- > commande de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Il vous suffit d'insérer votre carte Vitale dans la borne et de vous laisser guider. Pour plus de confidentialité, ces démarches nécessitent un code d'accès.



Comment obtenir ce code ?

Si vous avez un compte ameli, utilisez votre code d'accès habituel pour vous identifier.

Si vous n'avez pas encore de compte ameli, n'attendez plus et ouvrez dès à présent le vôtre sur ameli.fr ! Vous pouvez également demander un code provisoire à l'un de nos conseillers.

A savoir

Certains de nos points d'accueil sont également équipés de postes informatiques en libre-service connectés à ameli.fr, ainsi qu'aux sites internet de la CAF, de la Carsat et de Pôle Emploi. Vous pouvez ainsi imprimer tous les éléments nécessaires à la prise en charge de votre dossier avant d'être reçu par un agent d'accueil.

Pour en savoir plus, consultez le site ameli.fr, rubrique « Votre caisse », « Loire-Atlantique », « Nous rencontrer », puis « Points d'accueil ».

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

Article adressé le : 5/12/2014